



*Communiqué de presse
Diffusion immédiate*

Le comité santé reprend ses activités

La Tuque, le 2 décembre 2020 – La pandémie de la Covid-19 a rendu les derniers mois particulièrement difficiles et exigeants pour l'ensemble de la population du Québec et La Tuque n'y échappe pas. Les règles de confinement qui guident nos actions depuis des mois, rappellent à tous les jours à quel point il est important de prendre soin de sa santé et de celle des gens qui nous entourent. C'est pourquoi le Comité santé, dont le mandat est de s'assurer que la qualité et l'accessibilité des soins de santé offerts répondent aux besoins des gens de l'agglomération de La Tuque, se remet au travail pour poursuivre ses travaux après un arrêt forcé de quelques mois.

Les membres du comité sont d'avis que bien que l'urgence et les énergies du réseau de la santé sont actuellement concentrées à faire face à la pandémie, il est important de ne pas négliger les autres services essentiels offerts à la population. Le comité concentre actuellement ses efforts sur un dossier en particulier, lequel semble préoccuper les résidents de l'agglomération de La Tuque, soit les compensations financières consenties par le ministère de la santé et des services sociaux lors des déplacements des usagers à l'extérieur de La Tuque pour recevoir des prestations de services.

Le Comité santé de l'agglomération de La Tuque considère que cet enjeu est une préoccupation partagée par bon nombre de citoyens. Il analysera l'ensemble des données probantes et des informations disponibles à ce sujet, en plus de réunir des statistiques sur le nombre de déplacements qui se font à l'extérieur par les gens de La Tuque et les raisons les motivant, afin de pouvoir tracer un portrait juste de la situation.

Étant donné que les règles qui encadrent les frais remboursés par le ministère de la Santé et des Services sociaux ont été définies il y a de nombreuses années, le comité est d'avis que des recommandations doivent être faites pour améliorer la situation. Puisque les soins de santé offerts à la population sont de plus en plus diversifiés et complexes, les citoyens doivent consulter davantage les spécialistes à l'extérieur de la région de La Tuque et c'est pourquoi le comité croit qu'il y a lieu d'en revoir les balises aux bénéficiaires de la population latuquoise.

Le comité, avec un dossier bien étoffé, espère recevoir une écoute attentive et une bonne réceptivité à l'égard de ses revendications auprès du gouvernement, car il s'avère que cet enjeu touche bon nombre de régions.

Rappelons que le Comité santé a été créé l'an dernier par Ville de La Tuque, qui en a confié la coordination à son Service de développement économique et forestier (SDÉF).

CITATION

« Nous devons interpellier et convaincre les élus provinciaux du bien fondé de nos actions, afin de les sensibiliser à notre réalité, puisque les décisions se prennent à leur niveau. Notre mandat consiste à leur faire une démonstration claire, appuyée par des chiffres, que la situation actuelle est inacceptable. Grâce à la précieuse collaboration de l'organisation du CIUSSS MCQ sur notre territoire, par l'entremise de Mme Édith Bérubé qui siège sur le comité, nous aurons accès à l'information pertinente dont nous avons besoin pour entreprendre des démarches auprès des autorités gouvernementales pour les convaincre de faire des ajustements aux règles actuelles pour mieux répondre aux besoins des gens de l'agglomération de La Tuque. »

*Julie Boulet, conseillère au développement économique et coordonnatrice du Comité santé
SDÉF La Tuque*

À PROPOS DU SDÉF LA TUQUE

Le Service de développement économique et forestier (SDÉF) La Tuque est un service municipal offert par Ville de La Tuque en vertu de ses compétences d'agglomération. Des conseils techniques et des outils financiers y sont disponibles pour les projets réalisés dans l'agglomération de La Tuque. Il s'agit d'un guichet unique de services permettant aux promoteurs privés d'obtenir un accompagnement au démarrage, à l'acquisition, à la modernisation et à la croissance de leur entreprise. Le SDÉF propose également un soutien pour la mise en place de projets d'économie sociale, de coopératives, d'organismes et de municipalités.

-30-

Pour information :

Julie Boulet, conseillère au développement économique
Service de développement économique et forestier La Tuque

819 523-6111, poste 2750

jboulet@ville.latuque.qc.ca